



Le développement durable et la transition écologique  
Cité scolaire André Chamson – Le Vigan



## COMPTE-RENDU RÉUNION

### DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 26 NOVEMBRE 2020

#### **Étaient présents :**

Partenaires : Mmes Lenzy (CPIE), Pibarot (CPIE), Ramière (PNC), Ms. Laurent (Com-com), Sauveplane (mairie du Vigan), Vellerd (mairie de Blandas) ;

Parents : Mmes Ferraud, Plisson, Sonié ;

Établissement : Mmes Barafort (enseignante), Causse (enseignante), Laroche (proviseuse), Moo-Caille (adjointe-gestionnaire), Pégliasco (principale-adjointe), Restoux (AED lycée), Rigaud (enseignante), Sarran (enseignante) ; Ms. Makrygiannis (CPE lycée), Melet (enseignant), Poujade (enseignant) ; Eco-délégués, Mme Ditto, Gounelle, Huin, Plaza, Queniart, Sobrado, M. Brun, Causse, Sonié.

#### **Ouverture de séance à 18h15 par Mme Laroche.**

#### **I- Tour de table :**

Présentation de tous les présents.

#### **II- Récapitulatifs des actions menées les années passées :**

Mme Sarran, enseignante en charge jusqu'ici de ce dossier présente quelques points ;

- Dynamique plurielle se dessine par le nombre de participants ;
- Programme EDD dans et hors la classe ;
- Exploitation des ressources de notre territoire, dans et hors la cité scolaire ;
- Différents clubs présents sur le territoire ;
- Labellisation de la cité scolaire en juillet 2020. Label de niveau 3 directement obtenu, label tri-annuel ;
- Liaison école-collège ;
- Élèves acteurs engagés : exercer son écocitoyenneté ;
- Eco-délégués, citoyens et militants ;
- Gaspillage alimentaire et biodiversité ;
- Intérêt de la cité scolaire par le tutorat des collégiens par des lycéens ;
- Travail sur la consommation énergétique : lettre rédigée au CD30 pour la réfection du toit du bâtiment A ;
- Visibilité d'un parcours EDD de la 6ème à la terminale.

#### **III- Échanges d'idées, contributions des éco-délégués :**

- Privilégier un moteur de recherche de type Lilo, Ecosia ;
- Ne pas jeter les déchets dans les détritiques dans les espaces verts ;
- Réduire sensiblement le gaspillage à la cantine ;
- Organiser des journées de ramassage des déchets ;
- Économiser l'énergie dans les salles de classe : ordinateurs et lumières éteintes ;
- Trier les déchets papiers et autres.

#### IV- Projets en cours et à venir :

Voir tableau joint ;

Nouveau pilote : Mme Doutrelant.

Sur tous les niveaux quasiment, des actions sont menées.

Construction d'une salle de classe à l'extérieur, « mon lycée à énergie positive », demande de subvention auprès de la municipalité, du département, de la Région et autres ;

Demande pour un internat écologique ;

Suppression de la vaisselle et du plastique à la cantine.

#### V- Objectifs :

Pérenniser l'engagement et le faire vivre au quotidien ;

Développer la démarche dans tous les domaines: Environnement, Social, Économique, Équitable, Vivable, Viable et Durable ;

Améliorer la visibilité à l'extérieur de l'établissement;

Mieux éduquer, sensibiliser au lieu d'interdire ;

Inclure dans la liaison école-collège ;

Impliquer le CESC ;

Articuler avec le Projet d'établissement (parcours de santé, citoyen, artistique et culturel) ;

Mettre en lien avec le parcours avenir sur les métiers liés au DD ;

Impliquer la commission restauration pour améliorer le fonctionnement de la cantine ;

Impliquer tous les acteurs de la cité par la collaboration du CVC, CVL, FSE, MDL.

#### Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)-Agenda 2030 de l'ONU



#### VI- Actions envisagées :

2 modalités d'actions sont envisagées :

1 : des thèmes de travail par niveau en fonction des programmes scolaires, particulièrement en SVT et géographie. Mais les autres disciplines peuvent s'impliquer. EX : la santé en 6ème

2 : un calendrier annuel qui propose des temps forts tout le long de l'année. Une participation de la cité scolaire à tous les événements locaux ( Festival alimentaire Natura à Blandas, Fiesta botanica sur la flore au Vigan, éco-dialogues du Vigan, etc). Aussi aux calendriers nationaux et mondiaux ( la journée climat, la semaine Européenne sur le climat, la JAEDD. Actions ponctuelles comme avec la ressourcerie ou Syntoma.

Écriture d'une charte des « bons gestes de l'éco-citoyen ».

Les actions doivent prendre plusieurs formes : clubs, sorties scolaires, interventions en classe, rencontres, échanges avec d'autres pays (Ouganda, Suède), etc.

A l'extérieur de l'établissement, travailler avec les Conseils municipaux des jeunes.

*Les autres comptes-rendus et documents du club 21 Citéécolo sont accessibles sur la page d'accueil dans Liens pratiques à droite.*